

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

### Séance du 29 août 2023

-----

Date de convocation : 24 août 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15 Procurations : 4 Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 29 août à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDE CERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Francine BOURDA, Bérénice DABAN

PROCURATIONS : Jean-Marc DOURAU à Olivier CHARRET, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Francine BOURDA à Marie-Françoise CAPELANI, Bérénice DABAN à Alexandre LARRUHAT

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2023-57 : Décision modificative N° 1

M. le Maire propose au Conseil Municipal quelques ajustements budgétaires et présente les détails de la décision modificatif comme suit :

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
020 (020) : Dépenses imprévues	- 11 757,60 €	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	15 982,40 €
21111 (21) - 305 : Terrains nus	122 740,00 €	10226 (10) : taxe aménagement	5 000,00 €
2135 (21) – 200 : Instal. générales, agencements	- 10 000,00 €	1322 (13) – 280 : Régions	60 000,00 €
2152 (21) – 302 : Installations voirie	- 20 000,00 €		
	<b>80 982,40 €</b>		<b>80 982,40 €</b>

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	- 15 982,40 €		
023 (023) : Virement à la section d'investissement	15 982,40 €		
	<b>00,00 €</b>		

<b>Total Dépenses</b>	<b>80 982,40 €</b>		<b>80 982,40 €</b>
-----------------------	--------------------	--	--------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** la décision modificative n°1 présentée ci-dessus.

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>19</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

